

FEUILLE D'INFORMATION

Office fédéral des assurances sociales

Démographie et AVS

L'évolution démographique

L'évolution démographique se caractérise par l'augmentation constante de l'espérance de vie et par une modification de la structure des âges de la population. Par le passé, l'espérance de vie moyenne a crû d'une année tous les dix ans, et elle continuera de progresser. Simultanément, il naît toujours moins d'enfants. Si, en 1970, on comptait encore 2,1 naissances par femme, ce nombre est descendu à 1,5 (en 2007). Il devrait se stabiliser à l'avenir.

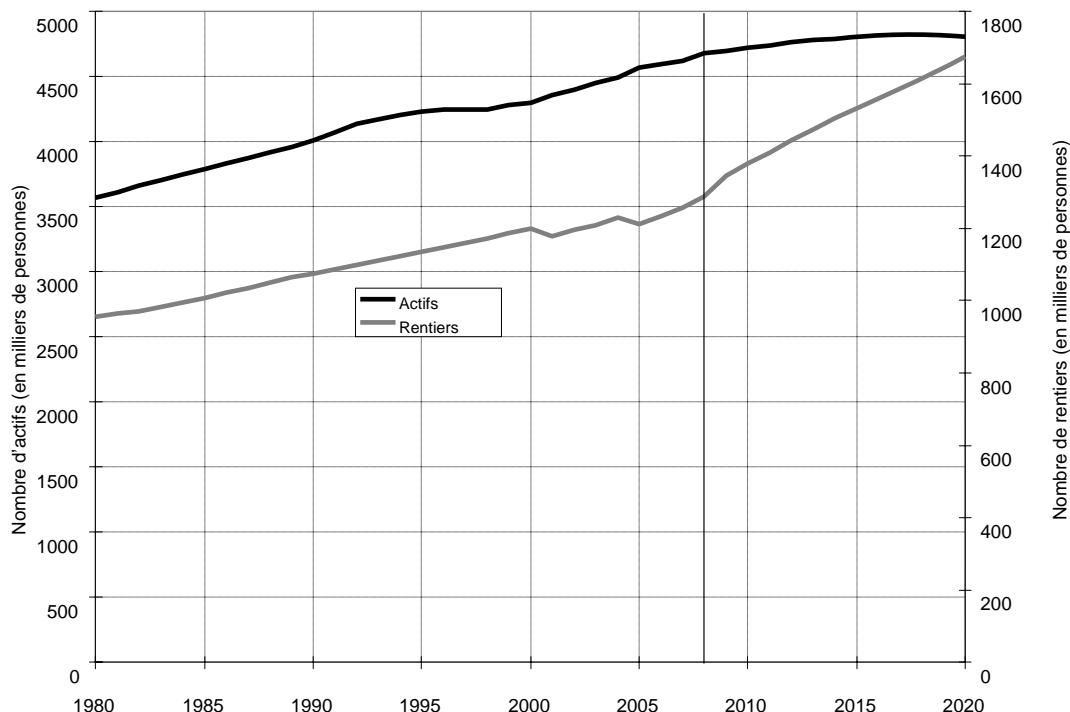
En 1970, on comptait encore 4,3 cotisants pour un rentier. Ce chiffre est tombé aujourd'hui à 3,7. En 2035, selon toute probabilité, on ne trouvera plus que 2,1 cotisants pour financer une rente. Ensuite, la situation devrait se stabiliser.

Tableau : Chiffres clés de l'évolution démographique

	1970	2007	2035
Nombre d'années d'espérance de vie			
- pour un homme de 65 ans	13,3	18,5	21,4
- pour une femme de 65 ans	16,3	21,9	24,4
Nombre moyen de naissances par femme	2,1	1,5	1,4
Nombre de cotisants pour financer une rente AVS	4,3	3,7	2,1

Le graphique suivant montre l'évolution respective de l'effectif des actifs (personnes en âge de cotiser) et de celui des rentiers (personnes à l'âge de la retraite) de 1980 à 2008, ainsi que leur évolution probable jusqu'en 2020 selon le scénario moyen de l'OFS.

Nombre d'actifs et nombre de rentiers, population active en Suisse, de 1980 à 2020¹



Ce graphique montre que, jusqu'en 1995 environ, l'effectif des actifs et celui des rentiers ont évolué de manière similaire. L'augmentation des seconds a donc pu être compensée par celle des cotisants. A partir de 1995 et jusqu'en 2000, la progression des actifs s'est ralentie, alors que le nombre de rentiers continuait de croître. Le recul du nombre de rentiers en 2001 et 2005 s'explique par le relèvement de l'âge de la retraite des femmes, de 62 à 64 ans, dans le cadre de la 10^e révision de l'AVS. A partir de 2000, le nombre d'actifs s'est remis à croître davantage sous l'effet de l'immigration.

A l'avenir, le nombre de rentiers devrait continuer de croître, alors que celui des actifs stagnera, diminuant même légèrement avec le temps. Comme le nombre croissant de rentiers ne pourra plus être compensé par des cotisants supplémentaires, une lacune de financement surviendra si aucune modification légale n'est apportée.

Renseignements:

Office fédéral des assurances sociales, Communication, tél. 031 322 91 95, kommunikation@bsv.admin.ch

¹ Source : Jusqu'en 2008 : mise à jour des chiffres de l'OFS ; à partir de 2009 : scénario moyen de l'OFS.